

Concours d'innovation i-Nov

Bpifrance

L'appel à projets « Concours d'innovation i-Nov » vise à soutenir des projets innovants portés par des start-ups et des PME.

OBJECTIFS

Cofinancer des projets de recherche, développement et innovation, pour accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes..

LES DÉCRYPTAGES APPELS À PROJET

ACTIONS ÉLIGIBLES

Le projet doit s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :

- **Numérique** : projets présentant des innovations significatives en matière de développement de technologies numériques
- **Santé** : projets présentant des innovations de rupture significatives en termes de produit ex : solutions thérapeutiques innovantes, robotique, IA
- **Transports, mobilités, villes et bâtiments durables** : *exemple Numérique au service de toutes les étapes de la vie du bâtiment, Nouveaux services aux occupants pour optimiser l'occupation des bâtiments,...*

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS

Le projet devra :

- s'inscrire dans l'une des thématiques identifiées
- avoir un caractère innovant et une valeur ajoutée
- avoir des retombées économiques et d'emplois sur les territoires
- présenter un coût total situé entre 1 M€ et 5 M€
- porter sur des travaux réalisés en France et non commencés avant le dépôt de la demande d'aide
- ne pas bénéficier d'un autre soutien au titre d'autres programmes et instruments de l'Union couvrant les mêmes coûts
- être déposé par un porteur unique
- être porté par une société immatriculée en France et considérée comme une PME au sens communautaire
- durée du projet : entre 12 et 36 mois

FINANCEMENT

Taux maximums d'intervention pour les dépenses éligibles :

- 45 % pour les petites entreprises
- 35% pour les moyennes entreprises.

Le financement sous forme d'aides d'Etat :

- 75 % de subventions
- 25 % d'avances récupérables.

DÉLAI DE RÉPONSE

22 mars 2022 à 12h

CONTACT

concoursinnovation@bpifrance.fr

[>>> Découvrir le concours <<<](#)